

ORIGINE DE CERTAINES LOCUTIONS

PARADIS

« Comment a-t-on osé nommer *paradis* ces loges étouffées, véritables nids juchés dans les combles de nos théâtres modernes ? Elles tirent sans doute leur nom de leur hauteur effrayante ; car c'est le véritable enfer du théâtre, où montent toutes les vapeurs, toutes les exhalaisons du parterre, des loges, des baignoires et du lustre... Il faut avouer que nous faisons, nous autres modernes, un singulier abus des mots. »

C'est en ces termes que le *Dictionnaire de la conversation*, à l'article *Paradis*, renseigne son lecteur sur la signification de ce mot employé de cette façon. Mais il se trompe gravement, ainsi qu'il me sera facile de le faire voir.

La raison de cette appellation ne se trouve point la « hauteur effrayante » de ces loges étouffées ; elle se trouve dans la disposition des théâtres primitifs, sur lesquels on représentait les mystères, théâtre dont voici la description générale prise dans le *Dictionnaire des mœurs et coutumes de la France*, par Chérueil (II, p. 109) :

Le théâtre offrait généralement trois régions principales : le *paradis*, la terre et l'enfer, et sur la terre on voyageait sans difficulté d'une région à l'autre.

Le paradis était représenté par l'échafaud le plus élevé et avait la forme d'un trône. Dieu le Père y régnait sur une chaise d'or, entouré de la Paix, de la Miséricorde, de la Justice, de la Vérité, et des neuf chœurs d'Anges rangés en ordre par étages.

L'enfer occupait la partie inférieure du théâtre, et avait la forme d'une gueule de dragon qui s'ouvrait quand les diables voulaient entrer ou sortir.

La terre, placée entre le ciel et l'enfer, se divisait en un grand nombre de compartiments dont des écriteaux indiquaient la destination.

Appeler *paradis*, dans un théâtre moderne, ce qui portait le même nom dans les théâtres du moyen âge, ce n'est donc point faire là « un singulier abus des mots » ; c'est, au contraire, pratiquer une règle généralement observée, celle qui conserve les noms nonobstant les transformations que peuvent subir les objets auxquels ils appartiennent.

L'auteur du même article ajoute : « C'est avec plus de justesse que le peuple donne à cette partie haute de nos théâtres le nom de *pouliller*. »

Telle n'est point encore mon opinion ; car, dans l'hypothèse où l'on ignore l'origine de *paradis*, il me semble plus logique de donner ce nom, qui rappelle le ciel, à la partie supérieure d'un théâtre (Les Anglais ne disent-ils pas *the gods*, les dieux ?) que de lui appliquer une dénomination rappelant les prosaïques bipèdes qui peuplent les bassescours.

QUATRE MENDIANTS

Parmi les divers ordres religieux qui prirent naissance au treizième siècle, il y en avait quatre qui faisaient profession de ne point posséder de biens, même en commun, et de ne subsister que des aumônes journalières des fidèles. Pour cette raison, on les appelait les *quatre mendiants*. C'étaient les augustins, les frères prêcheurs, nommés encore dominicains ou jacobins, et les frères mineurs ou franciscains.

Fondées en pays étranger, ils vinrent tous s'établir dans la capitale de la France.

Leurs habits étaient de couleur sombre, et nécessairement de nuances différentes, comme l'attestent les disputes qui s'élevèrent à ce sujet entre les différents ordres.

Le blanc n'était pas la couleur ordinaire des pauvres ; on peut, je crois, conclure de la citation suivante que l'habit des augustins était noir :

Quelques années après la fondation des frères mineurs, leur habit aurait été si semblable à celui des augustins que le pape Grégoire IX obligea les augustins à porter à l'avenir un habit noir ou blanc.

(HÉLYOT, *Hist. des ordres mon.*, t. III, p. 10.)

Celui des carmes était de couleur tannée ou brune, ce dont voici la preuve :

Ils (les carmes) estoient vestus d'une robe brune et pardessus un manteau blanc à l'imitation de celui qu'Elie jeta à son disciple en montant au ciel.

(HURTAUT et MAGNY, *Dictionn. de Paris*, p. 56.)

Si l'habit de saint François a été, comme tout porte à le croire, adopté par son ordre, l'habit des franciscains était grisâtre :

Le véritable habillement de saint François consistait en une robe de méchant drap de couleur de cendre avec un capuce pointu attaché à la même robe en forme de sac.

(HÉLYOT, *Hist. des ordres mon.*, vol. VII, p. 35.)

Enfin, le noir, le brun et le cendré ayant été pris par les trois ordres déjà nommés, il est certain que l'habit des frères prêcheurs ne pouvait être que brun clair.

Les quatre mendiants, comme nous l'apprend le *Dictionnaire de Chérueil*, marchaient en tête de toutes les processions, ce qui est confirmé, du reste, par les deux citations suivantes.

Pareillement, devant estoient plusieurs ordres religieux et les quatre ordres mendiants, d'icelle ville de Paris.

(JEAN CHARTIER, *Hist. de Charles VII*, p. 317.)

Après ces béats pères marchoyant les quatre mendiants, qui avoyent multiplié en plusieurs ordres, tant ecclésiastiques que séculiers ; puis les paroisses, puis les Seize, etc.

(*Satyre Ménippée*, édit. Charpentier, p. 16.)

Or, la présence des ordres mendiants dans les cérémonies publiques frappa sans doute de bonne heure l'attention populaire, et il en résulta que l'on donna naturellement, pour ainsi dire, le nom de *quatre mendiants*, et, par abréviation, de *mendiants*, à un plat de dessert renfermant des figues, des noisettes, des raisins secs et des amandes, parce que ces fruits présentent, sinon exactement, du moins à peu de chose près, la réunion des couleurs offertes par les habits des religieux en question.

PLUS FORT QUE DE JOUER AU BOUCHON

J'entends souvent cette expression populaire pour signifier une chose très difficile à faire. Pourquoi *bouchon* dans cette phrase comparative ? Ce jeu n'est pas tellement difficile que l'on doive regarder comme très habile celui qui sait faire un plus grand tour d'adresse.

En effet, tout le monde pouvant jouer au bouchon, ce ne serait pas un terme de comparaison qui pût exprimer seul une grande difficulté vaincue. Aussi cette phrase est-elle elliptique, et la partie sous-entendue en fait-elle réellement une expression qui a bien sa justesse : les mots supprimés sont *avec un noyau de cerise*. Et, comme il faut prouver ce qu'on avance, je transcris ici le premier et le dernier couplet d'une chanson que je trouve dans la *Gaudriole* de 1860, p. 105 :

Tant bien que mal faire un couplet,
Ça n'est pas difficile ;
Mais trouver un nouveau sujet,
Ça devient moins facile.
Moi, pour refrain de ma chanson,
J'prends cette balourdise :
C'est plus fort que d'jouer au bouchon,
Avec un noyau d' cerise.

.....
Voir un corbeau jouer du piston,
Un chat fair' l'exercice,
Ou bien, sur un fil de laiton,
Danser une écrivisse,
Voir un' puce en bonnet d'coton,
Un lapin prendre un' prise...
C'est plus fort que d'jouer au bouchon,
Avec un noyau d' cerise.

(ALEXIS DALES.)

La chanson, comme la pièce de théâtre, contribue singulièrement à populariser certaines expressions ; mais, quand elles sont trop longues,

on les réduit plus ou moins, ainsi qu'on l'a fait dans *être chanceux comme le chien à Brusquet* ; il est comme le chien de Jean de Nivelle, qui, pour être parfaitement comprises doivent nécessairement être complétées par les mots ellipsés.

RÉJOUISSANCE

Le mot *réjouissance* se dit en langage de boucherie d'une certaine portion de viande basse qu'il faut prendre avec la bonne.

Quand la ménagère va acheter sa viande, et qu'elle voit le boucher la forcer en quelque sorte (puisqu'il a fallu, en octobre 1855, une ordonnance pour réprimer cet abus) à recevoir comme poids des os décharnés ou des bas morceaux, elle est certainement convaincue que le mot *réjouissance* n'a point là sa signification ordinaire. Cependant, cette expression n'eut pas toujours, pour tous les acheteurs, le sens actuel.

« En attendant que le rêve de la « poule au pot » pût se réaliser, dit M. Ch. Rozan (*Petites Ignorances*, p. 205), Henri IV avait voulu que le peuple pût au moins manger du bœuf, et pour cela, il avait décidé, sur la proposition du prévôt des marchands Miron, que, vu le prix extraordinaire de la viande, les morceaux de qualité inférieure seraient vendus sans os. On stipula en même temps, pour que les marchands n'eussent point à souffrir de cette mesure, que ces os seraient ajoutés dans la vente à tous les morceaux de qualité supérieure, à ceux qu'on appellerait aujourd'hui la première catégorie. Ces fameux os devenaient donc ainsi une charge de moins pour les pauvres et une charge de plus pour les riches ; à ce double titre, ils devaient être pour le peuple un motif de *réjouissance*. C'est de là que leur nom est venu. »

Mais, depuis que l'ordonnance de Henri IV a été abolie, toutes les pratiques du boucher sont égales devant la *réjouissance*, et naturellement ce mot, ironique d'abord pour les chalandes riches seulement, a fini par le devenir pour tous.

AS DE PIQUE

Cette expression ne désigne pas seulement une figure du jeu de cartes ; elle a une autre signification qui découle de la première en vertu d'une idée de similitude, et dans laquelle elle s'emploie encore dans les provinces du centre de la France. Voici, en effet, ce qui se trouve à ce sujet dans le *Glossaire* de M. le comte Joubert :

As de pique, s. m.—Extrémité du croupion d'une volaille, la partie d'où sortent les plumes et la queue d'un oiseau. *L'as de pique* s'appelle aussi *trouffignon*, *croupignon*.

Or, quand on songe qu'en Angleterre un parlement (le débris de celui qui détrôna Charles Ier) fut appelé par dérision le *parlement Croupion* (rump parliament), ne peut-on pas admettre que *as de pique*, qui veut dire aussi croupion et qui a eu pour préservatif contre l'oubli une fréquente répétition (quoique dans une autre sens) au jeu de cartes, ait été employé en même temps chez nous, et ait fini, après avoir signifié un homme de rien, de peu de mérité, à désigner un fat, un sot ?

Pour moi, il n'y a là qu'un fait très vraisemblable. A la fin de pièce, l'auteur du *Dépit amoureux* s'est servi de cette expression dans le sens de médisant, langue de vipère :

MARINETTE.

Va, va, petit mari, ne crains rien de ma foi ;
Les douceurs ne feront que blanchir contre moi ;
Et je te dirai tout.

MASCARILLE.

O la fine pratique !

Un mari confident !

MARINETTE.

Taisez-vous, *as de pique* !

Mais cet emploi est-il bien légitime ? Je ne l'ai rencontré que dans cet endroit ; dans tous les autres auteurs, l'expression *as de pique*, terme injurieux et outrageant, sert à jeter le ridicule sur la nullité plutôt que sur la méchanceté.